

13 déc 2013 -15:51

Appartient à [Conseil des ministres du 13 décembre 2013](#)

Troisième partie du programme 2013 des prêts d'Etat à Etat

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi des nouveaux prêts d'Etat qui ont reçu un avis favorable au sein du Comité Finexpo.

Il s'agit des prêts suivants :

- un prêt d'État délié d'un montant de 5.700.000 euros au profit du Burundi afin de financer une centrale thermique diesel d'une capacité totale de quelques 5 MW ;
- un prêt d'État délié d'un montant de 3.750.000 euros au profit du Nord Soudan afin de financer un projet d'approvisionnement en eau potable en milieu rural.

Le Conseil des ministres a par ailleurs confirmé le montant de 5.275.700 euros pour le prêt d'État accordé au Vietnam le 4 novembre 2011 pour le financement d'un petit satellite.

Enfin, le Conseil des ministres a pris note du programme des prêts d'État des années précédentes et des conditions liées au programme des prêts d'État pour l'année 2013.

Les prêts d'Etat à Etat sont attribués par la Belgique aux pays en développement en vue du financement concessionnel des exportations de biens d'équipement belges et de services y étant relatifs. Ils visent un double objectif : d'une part, contribuer au développement dans les pays défavorisés et d'autre part, soutenir l'économie belge par la promotion de nos exportations.

Depuis l'accord de l'OCDE de janvier 2002, l'aide est déliée pour les pays les moins avancés (PMA) auxquels se sont ajoutés, depuis mai 2008, huit nouveaux pays pauvres très endettés (PPTÉ): la Bolivie, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guyane, le Honduras, le Nicaragua et la République du Congo.

En raison de leur élément don très élevé, les prêts d'Etat représentent également un instrument de la coopération belge au développement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Koen Geens, ministre des Finances,
chargé de la Fonction publique

Rue de la Loi 12

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 574 80 05

<http://www.minfin.fgov.be>

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier
ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce
extérieur et des Affaires européennes

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>

Service de presse de M. Jean-Pascal Labille, ministre des
Entreprises publiques et de la Coopération au
développement, chargé des Grandes Villes

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

02 501 83 11